

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET N° 63/657 du 3/8/1983  
MTPS.DGTFP.DFP/21024/04

Portant intégration et nomination de Monsieur  
BABOKA Philippe Mermoz dans les cadres de la  
catégorie A, hiérarchie I des Services Techni-  
ques (Laboratoire des Mines).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT,

VISAS :

D.B.

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979;  
(/u la loi n°25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47  
de la Constitution du 8 Juillet 1979;  
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-  
naires;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde  
des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 60/90 du 3.3.60 fixant le statut commun des cadres  
de la catégorie A I des Services Techniques;  
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunéra-  
tions des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des  
diverses catégories des cadres;  
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.8.62 fixant les catégories et hié-  
rarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des  
fonctionnaires;  
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à  
la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;  
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans  
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonction-  
naires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8;  
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'ef-  
fet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations,  
intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;  
(/u le décret n°74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispo-  
sitions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des  
fonctionnaires;  
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Minis-  
tre, Chef du Gouvernement;  
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du  
Conseil des Ministres;  
(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644 du 28.12.  
80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;  
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des Membres  
du Gouvernement;  
(/u le Protocole d'Accord du 29.11.1980, signé entre la République  
Populaire du Congo et la Roumanie;  
(/u le dossier de l'intéressé;

D.C.F.

DECRETE :

.../...

YB

ARTICLE 1er. En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3.3.1960 et du Protocole d'Accord du 29.11.1980 susvisés, Monsieur BADOKA Philippe Merno, né le 6 octobre 1957 à Dolisie, titulaire du Diplôme d'Ingénieur, Spécialité : Mines, obtenu à l'Institut des Mines de Petrosani (ROUMANIE), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Laboratoire des Mines) et nommé au grade d'Ingénieur Principal des Techniques Industrielles Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2°. L'intéressé est mis à la disposition du Ministère des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3°. Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./-

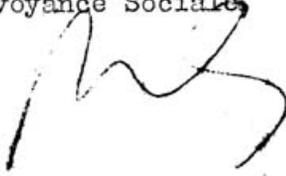
Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Mines et  
de l'Energie,



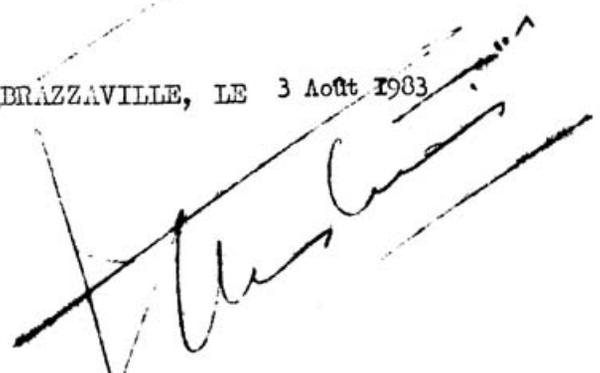
Rodolphe ADADA .-

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO MATSIONA.-

BRAZZAVILLE, LE 3 Août 1983



Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances



Itihi Ossétounba LEKOUNDZOU.-

AMLIATIONS :

JORFC.	1
DGTFP.DFT.	3
DFE/BST.	3
D.B.	2
D.C.F.	2
M.M.E.	2
DOSSIER.	2
INTERESSE.	1
SGCM.BC.	2./-

